

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'École Élan
Le mardi 4 octobre 2022
Heure : 18h30 via TEAMS

1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

18h30

Membres présents : Nuriya Dambricourt (m.parent), Anabelle Guérette(m.parent), Lise Geffray(m.parent), Charlotte Héau(m.parent), Carole-Anne Gascon(m.parent), Marie-Josée Latour (m.enseignant), Pascal Dufour(m.enseignant), Mélanie Bérubé(m.enseignant), Lila Saidi (SDG), Hugues Levesques (m. communauté), Nathalie Bourget (direction)

Membres du public : France Landry

Membre absent : Maryse Gagnon(m.enseignant)

Nous avons quorum.

L'ordre du jour est adopté.

2. Déterminer les rôles et responsabilités pour la rencontre

18h32

- a. Secrétaire : Carole-Anne Gascon
- b. Gardien de temps : Marie-Josée Latour

3. Question du public

18h35

Un parent vient poser une question au nom et au sujet du comité Trait d'Union, un comité qui avait existé dans le passé puis avait été délaissé jusqu'à il y a deux ans ou le souhait de le ramener avait été verbalisé par la communauté. Le comité s'est questionné l'an dernier quant à sa fonction. Il regroupe les parrains et marraines de classe. Ils ont organisé des activités de patin et ont participé à la semaine de la valorisation de la profession enseignante. Depuis l'AG, elle a eu des échos qu'il y avait des membres de la communauté qui ne souhaitaient pas que ce comité revienne. Elle demande ce qui en est, si on a eu ou entendu des discussions à cet effet.

La direction dit que cette discussion appartient à l'équipe école, ce que les enseignants souhaitent... certaines révisions aux comités pourraient venir avec le référentiel. Elle n'a pas eu d'échos à ce sujet.

Membre enseignant dit que c'est sûrement un malentendu, qu'elle n'a pas eu d'échos à cet effet. Elle explique que le comité Trait d'union avait été mis sur pied du temps de Gérald pour permettre une consultation rapide des parents lorsqu'il y avait certains enjeux qui le nécessitait. Le comité était convoqué ponctuellement lorsque le sujet n'était pas assez important pour convoquer une assemblée générale, mais qu'on voulait avoir l'avis des parents au sens plus large que seulement les 5 membres siégeant sur le CÉ. Par la suite, le comité n'a plus existé pour un nombre d'années et a été remis en place à la suite des problèmes de communication avec la direction, etc. Elle croit que personne n'est contre le comité mais qu'il faut peut-être redéfinir les rôles pour que ce soit profitable pour tout le monde.

La présidente du CÉ demande aux enseignants s'ils ont eu des échos ou discussions à ce sujet.

Membre enseignant : les discussions ont traité de revenir à la raison pourquoi il a été créé originalement. C'était aussi en réponse au questionnement du comité quant à son rôle. Il ne faut pas dédoubler un autre comité ou un autre CÉ mais personne n'est contre le fait qu'ils se rencontrent s'ils le veulent.

Membre enseignant ajoute que pendant la pandémie, le comité avait le rôle de rendre des échanges entre parents possible puisqu'ils ne se croisaient plus à l'école mais que maintenant il ne faudrait pas que ça surcharge les parents de devoir trouver un rôle au comité, si le besoin ne se manifeste pas... ce devrait être selon le besoin.

Membre parent ajoute que plusieurs comités ont évolué au fil des années et que ce n'est pas choquant qu'il ne reste pas coller à son contexte de création. L'an dernier, 3 parents du CÉ se sont rencontrés en sous-comité pour parler de représentativité parentale et nous avons eu la même réflexion que ce serait plus pertinent de pouvoir consulter les parents au sens large sur la question donc peut-être que le comité Trait d'union ait sa place lorsqu'une question émane du CÉ ou de l'équipe-école sur laquelle il serait intéressant d'avoir l'avis des parents.

Représentante du comité Trait d'union dit que les parents du comité l'ont aussi vu dans l'autre sens, qu'ils pouvaient eu aussi être une pépinière d'idées d'activité et faire circuler vers les autres parents ou vers les professeurs...pas dans le but de les surcharger, mais pour que ça ait dans les deux sens. Certains profs sollicitent plus leurs parrains/ marraines que d'autres, c'est intéressant qu'on puisse échanger entre parrains/marraines et bâtir sur des idées pour proposer certaines activités. Les parrains marraines changent d'une année à l'autre alors il y a aussi une volonté de rester un peu pour aider la transition.

Membre parent suggère que le comité Trait d'union pourrait peut-être être défini autrement. Que le fait de l'appeler « comité » crée une pression de rencontres et de création de mandats. Qu'il faut peut-être trouver un autre mot pour définir ce « canal de communication à deux sens » qui peut servir à consulter les parents sur une question ou à partager les bons coups et les activités qui peuvent intéresser plus d'une classe.

La direction cite le projet patinage de l'an dernier qui a suscité beaucoup d'engouement et qui a été un vrai succès. Les comités sont en redéfinition. Est-ce que les parrains-marraines veulent se rencontrer une fois par mois ou aux deux mois pour des partages? Si oui, c'est bien, mais il ne faut pas qu'un parent soit le porte-parole d'une problématique si problématique il y a, cela doit être adressé directement avec la direction ou le professeur en question.

Membre parent suggère que le comité se rencontre au moins une fois pour définir entre ses nouveaux membres comment ils souhaitent procéder.

C'est ce qui est prévu, une rencontre est prévue en octobre. La question est close.

Il n'y a pas d'autres questions du public.

- | | |
|--|-------|
| 4. Revue et adoption du procès-verbal de la rencontre du CÉ du 07-06-2022 | 19h05 |
| Anabelle s'offre pour corriger les coquilles | |
| Adoption du PV proposé par : Carole-Anne | |
| Appuyé par : Anabelle | |
| 5. Élection de la présidence et de la vice-présidence CÉ 2022-2023 | 19h10 |
| Charlotte Héau est réélu à la présidence pour une deuxième année | |
| Carole-Anne Gascon est réélu à la vice-présidence pour une deuxième année | |
| 6. Adoption de la régie interne du CÉ 2022-2023 | 19h20 |

Suggestion de partir de celle de l'an dernier, de la revoir chacun de notre côté et ensuite de gérer ça par courriel. Le document est dans les fichiers du Teams.

7. Date des rencontres du conseil d'établissement 2022-2023 et modes de rencontre 19h25

Dates :

Étant donné les indisponibilités de chacun, le lundi soir 18h30 est choisi pour les rencontres du CÉ

Dates choisies :

7 novembre

19 décembre (présentiel)

16 janvier

13 février

13 mars

17 avril

8 mai

5 juin (présentiel)

Mode de rencontre :

Suggestion d'une rencontre sur deux en présentiel.

Préférence pour le virtuel exprimée par 2 membres. Réflexion sur le retour du présentiel dans différentes sphères, différentes réalités et besoins des différents membres.

Désir de retenter le présentiel au moins une fois ou deux sont exprimé, suggestion d'une fois aux 3 mois.

Le bimodal est difficile pour plusieurs raisons.

Lorsque le mode est bimodal, la communication est plus aisée entre ceux qui sont en présentiel ce qui crée un genre de biais de participation.

Les enseignants ont souvent des soirs à l'école déjà (AG, Portes ouvertes, rencontres familles, etc.) donc le bimodal pourrait permettre à ceux qui veulent se rencontrer de se rencontrer et aux autres de se joindre par visioconférence.

Discussions sur la date de la réunion de décembre qui était prévue le 5 décembre et est déplacée au 19 décembre en présentiel pour éviter la semaine des rencontres de bulletin. On pourra profiter d'être en présence pour faire un genre de souper de Noël.

Retour sur le sujet du mode des rencontres.

Proposition de 2 rencontres en personne : en décembre et en juin, et que les autres rencontres soient en virtuel (Teams).

Proposé par : Anabelle

Appuyé par : Marie-Josée

8. Dénonciation d'intérêts 19h35

Tous les membres parents doivent remplir ce formulaire (disponible dans le Teams) pour déclarer si vous avez des conflits d'intérêts ou non. Doit-être rempli chaque année.

9. Formation 19h40

Tous les nouveaux membres du CÉ doivent suivre une formation obligatoire, ce sont des capsules vidéo, cahier du membre à lire. Le lien est sur le Teams. Lorsque c'est fait, vous devez remplir une attestation. Chacun le fera de son côté pour ne pas prendre le temps en CÉ. Point à l'ODJ du prochain CÉ pour dire que ça a été fait.

10. Budget de fonctionnement du CÉ 2022-2023 19h45

400\$ de budget alloué

L'an dernier, on l'a utilisé pour le social à l'assemblée de la communauté Élan en juin.

Dans une autre école, ça a été utilisé pour faire quelque chose pour les profs.

C'est beaucoup pour un évènement, mais peut être réparti sur plusieurs petits (décembre, assemblée de juin, cupcakes...)

La décision est reportée à un peu plus tard, au moment de préparer notre rencontre de décembre.

11. Approbation des sorties : mode de fonctionnement

19h55

L'an dernier, on utilisait un document(tableau) ou les enseignants notaient les infos sur la sortie.

L'an dernier, en début d'année nous avons résolu que les sorties autorisées par la direction soient approuvées d'office et par la suite, on a glissé dans un mode d'approuver les sorties qui n'étaient pas dans le quartier, mais c'est redondant si on a préapprouvé. C'est quand même apprécié par plusieurs membres d'être un peu gardé au courant des sorties. Précision : dans le tableau, on doit indiquer de quel budget provient l'argent pour la sortie.

Proposition que les sorties autorisées par la direction soient approuvées d'office et que le tableau soit rempli avec les infos. (Les enseignants pourront nous parler de leurs sorties dans le mot des enseignants lors des rencontres du CÉ)

Proposé par : Marie-Josée

Appuyé par : Lise

12. Mot de la direction

20h00

Travaux et nouveau personnel : ça demande de la souplesse, car les choses sont toujours en changement.

Travaux : L'escalier devrait être posé d'ici la semaine prochaine. Les groupes ont été déplacés, un peu de confusion à l'heure du diner (SDG). Personnel : Il y a plusieurs absents en ce moment ce qui complique le suivi quotidien. Le menuisier est aussi présent pour faire des réparations. Il faut faire preuve de souplesse et de patience, les parents aussi! Il y a eu 3 incidents en peu de temps ou des parents ont manqué de courtoisie envers le personnel (SDG et secrétariat). Cela n'est pas acceptable. Nous voulons garder notre personnel. Le problème a été adressé avec les personnes concernées.

Les comités reprennent.

La cour d'école sera resplendissante après les travaux.

Les choses tombent en place à Élan, ça fera un an en octobre depuis son arrivée.

13. Mot du SDG

20h10

Il y a eu un problème avec le Forms pour la journée pédagogique, mais ce devrait aller mieux à l'avenir grâce à une formation suivie.

Nouvelle tarification imposée par le ministère de l'Éducation. Les frais de garde pour la journée pédagogique augmentent de 9\$ à 10,75\$ (seuil de l'autofinancement), le maximum imposé par le ministère est 15,30\$. Ceci exclue le coût de la sortie, si sortie il y a. Le CÉ doit voter pour la nouvelle tarification.

La direction précise que ceci s'applique à toutes les écoles et que certaines écoles ont décidé de charger plus cher pour se garder un coussin, mais que dans la plupart, c'est le minimum qui a été choisi. Cette augmentation est nécessaire pour ne pas être déficitaire lors de ces journées pédagogiques (assurer les coûts, salaires, etc.)

L'avis du CÉ est demandé.

Membre enseignant informe que dans le passé, il y avait eu un malaise à ce que certains enfants partent en sortie et d'autres non pour des raisons financières, un appel avait été fait à la communauté et les parents qui étaient dans l'impossibilité de payer en informait la responsable du service de garde et en contrepartie, des parents qui étaient en moyen de payer un peu plus palliaient les coûts pour que tous les enfants qui voulaient participer à la sortie puissent le faire.

Service de garde précise que plusieurs parents ont demandé que l'option de la journée à l'école soit offerte lors de sorties.

Membre parent mentionne que la dernière sortie était 54\$: pour ses 2 enfants cela aurait été plus de 100\$ pour la journée et donc ils les ont gardés à la maison. Est-ce qu'une levée de fonds serait une façon de réduire les coûts de la sortie pour tous les parents, ou privilégier de faire venir des intervenants à l'école plutôt que de faire des sorties, les coûts sont moindres que de louer des autobus. Mettre une limite au coût : 54\$, c'est trop. C'est dur pour les enfants de voir leurs amis partir en sortie et de ne pas pouvoir y aller.

Service de garde répond que pour cette année, tout a déjà été réservé et approuvé par le CÉ l'an dernier. Nous étudierons la question pour l'an prochain. Les autobus sont chers (1000\$/bus). C'est pourquoi le prix de la sortie grimpe, de la raison de plus d'offrir une solution plus abordable avec des activités artistiques, culinaires, etc. à l'école pour les parents qui le veulent. La solution mentionnée plus tôt pour pallier aux coûts pour les familles qui n'ont pas les moyens est à explorer.

Membre parent exprime que malgré le fait qu'elle n'a pas le besoin d'envoyer son enfant aux journées pédagogiques, elle trouve dérangeant qu'on ait un service de garde à deux vitesses et que les enfants de familles moins fortunées ne puissent pas participer aux sorties. C'est un bon dossier pour le comité service de garde, il faut se pencher sur des pistes de solutions, soit revenir au mode de fonctionnement mentionné plus tôt dans la discussion qui existait avant, et se pencher sur les sorties qu'on veut organiser. Offrir quand même le service de garde à l'école pour répondre à certains besoins de logistiques ou si l'enfant ne veut pas aller à la sortie, mais que si l'enfant le désire, il puisse y aller.

Service de garde exprime que ce sera discuté pour l'an prochain, car cette année est toujours planifiée.

Membre parent suggère qu'il est encore temps pour le comité service de garde de se pencher sur des solutions pour pallier les couts des sorties de cette année par un moyen déjà employé dans le passé ou un autre.

Membre parent précise que le fait d'offrir le service de garde à l'école lors de sorties est une obligation légale alors ce n'est pas à rediscuter. Les levées de fonds pourraient être un moyen plus convivial d'amasser des fonds dans un effort collectif pour financer les sorties plutôt que de demander à quelques parents de contribuer plus. Ce serait dommage d'éliminer les sorties complètement seulement parce qu'elles sont une option plus chère.

Membre parent exprime qu'il faut trouver l'équilibre, certaines sorties sont fort attendues par les enfants, les animations à l'école peuvent aussi être intéressantes et moins coûteuse, il faut viser un bon mélange. Le modèle discuté ou certaines familles donnent plus pour venir en aide à celles qui n'ont pas les moyens suppose que les gens dans le besoin se manifesteront... certains n'oseront pas le demander. Tel que mentionné par d'autres, en trouvant des moyens créatifs (levées de fonds) de réduire le prix de la sortie pour tous, on la

rendrait plus accessible à beaucoup plus de familles et on pourrait ensuite quand même avoir un plan b pour aider ceux qui n'y arrivent toujours pas.

Membre parent ajoute que c'est plus écologique de ne pas faire de sorties en autobus et que l'argent peut aller à rémunérer le travail d'un artiste ou animateur. De déplacer une personne est plus efficace que de déplacer toute une école. Le comité des usagers du service de garde dont elle fait partie se penchera sur la question.

Membre parent demande si c'est possible de se joindre au comité des usagers du service de garde. C'est une réflexion plus en profondeur à avoir. Plusieurs familles ne se permettront pas de dire qu'ils n'y arrivent pas. Il faut trouver des actions à faire en toute solidarité et que si on ne peut pas financer la sortie, la sortie n'ait pas lieu. Il faut mettre le bien-être des enfants avant tout. Il ne faut pas non plus niveler par le bas, mais nous sommes dans une ville où il y a plein de festivals, visites gratuites, opportunités, artistes qui ne demandent qu'à être connus.

Membre enseignant précise que dans le passé, lorsque les parents inscrivaient leur enfant à la journée pédagogique, mais en choisissant de ne pas faire la sortie, le service de garde leur demandait si c'était par préférence ou par souci de l'argent. Au final, tous les enfants arrivaient à participer aux sorties grâce aux dons.

Proposition qu'on demande le tarif de 10,75\$ pour les frais de garde lors des journées pédagogiques (seuil d'autofinancement)

Proposé par : Anabelle

Appuyé par : Carole-Anne

Service de garde ajoute qu'il y a eu un changement au niveau des groupes, on a dû ouvrir un autre groupe pour respecter le ratio. Maintenant, ça ne devrait plus changer.

Membre parent demande s'il y aura un éducateur/trice stable dans le groupe ou il y a toujours des remplacements.

Service de garde dit que 2 postes sont encore à combler. Chaque semaine, la répartitrice envoie du personnel. Elle travaille sur une piste d'un remplaçant qui est bien apprécié qui pourrait être attiré en remplacement pour le reste de l'année.

La direction mentionne qu'ils ont dû ouvrir deux ou trois groupes de plus cette année que ce qui était anticipé/prévu, car il y avait plus d'inscriptions.

Les « dineurs »/usagers sporadiques ont été intégrés dans les groupes réguliers, car il y en avait peu. Puisque les éducatrices assurent l'heure du dîner à Élan, c'était possible. La classe principale a donc été libérée pour être plus « sur le plancher ».

14. Mot des enseignants

20h15

Activités spéciales et sorties :

Le document fait par Maryse a été partagé dans la discussion, il est très exhaustif, car on est en début d'année et plusieurs choses se mettent en branle.

1^e partie du document : Projet de camp vert (2 jours, une nuit) du 2^e cycle, tous les détails sont là incluant les détails des activités de financement selon certaines valeurs établies : Aucun enfant doit faire de la sollicitation directe, tout est fait en activité de groupe, planifié par la classe avec l'enseignante et avec l'aide des parents...ça part de tempêtes d'idées des enfants.

Sorties au musée, sorties plein air (ex. Mont-Royal), blocs pour toutes les sorties à la Biblio Père Ambroise (plusieurs groupes y vont régulièrement), Maison Théâtre (tous les enfants iront préscolaire/1^{er} cycle iront ensemble, 2^e cycle, 3^e cycle) les dates et détails des pièces ont été ajoutées) financé par Culture et Éducation qui offre deux sorties par année à chaque enfant dans son répertoire culturel.

Comités enfants :

Les comités enfants sont de retour! On avait très hâte! Fonctionnement : les enfants vont se rencontrer en comité une fois par mois (le mercredi à la dernière période aux 4 semaines) : des comités classiques (ex. journal) et de nouvelles idées, ça se fait dans l'esprit communautaire, les enfants sont très impliqués.

Membre parent ajoute que la participation des enfants au Wapiti avait été mentionnée à l'assemblée, est-ce que le comité journal pourrait avoir envie de participer à ça en plus du traditionnel Élan Express.

Cela dépendra dans quelle direction le comité décidera d'aller, ils ont toujours plein d'idées.

Chantiers pédagogiques :

Lors de l'AM Freinet les enseignants ont défini leurs lignes directrices pour l'année. Les enseignants ont choisi de travailler sur la communication bienveillante (2 formations pour les adultes en plus des formations données aux enfants); creuser les sujets de l'éducation par l'environnement/l'école dehors; se renseigner plus sur les communautés autochtones; les maths (continuer le travail amorcé depuis plusieurs années) - nouveaux enseignants n'ont pas eu la chance d'avoir les mêmes formations que les anciens et on voulait que tous entendent les mêmes choses des mêmes formateurs.

15. Désignation du prochain secrétaire

20h25

Anabelle se porte volontaire d'être secrétaire la prochaine fois

16. Varia

Charlotte demande que l'on communique avec elle pour lui donner la permission de nous écrire directement.

17. Levée du conseil à 20h28

Proposé par : Anabelle

Appuyé par : Lise